

ANNEXES DU PLU



© Erwan Le Cornec / Groix-AEL

Approuvé par délibération du Conseil Municipal
du 5 décembre 2019

Mis à jour par arrêté municipal du 21 juillet 2021

COMPOSITION DES ANNEXES

Annexe 1 : Servitudes d'utilité publique

Annexe 1a : Plan des servitudes d'utilité publique

Planches 1, 2, 3 et 4

Annexe 1b : Tableau des servitudes d'utilité publique

Annexe 2 : Plan du petit patrimoine

Annexe 3 : Sites archéologiques

Annexe 3a : Plan des sites archéologiques

Annexe 3b : Liste des zones de présomption de prescription archéologique

Annexe 4 : Plan du réseau d'adduction d'eau potable

Annexe 5 : Plan du réseau électrique

Annexe 6 : Assainissement eaux usées (projet)

Annexe 6a : Plan du réseau et du zonage (projet) d'eaux usées

Annexe 6b : Notice du zonage des eaux usées

Annexe 7 : Assainissement eaux pluviales (projet)

Annexe 7a : Plan des zones d'urbanisation

Annexe 7b : Plan du zonage pluvial (projet)

Annexe 7c : Notice du zonage des eaux pluviales

Annexe 8 : arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique la protection des captages de Groix

Annexe 8a : arrêté préfectoral complet

Annexe 8b : plan parcellaire des périmètres de protection des captages

Annexe 9 : délibération municipale en date du 5 décembre 2019 instituant le Droit de Préemption Urbain sur les zones U et AU de la commune de Groix